



SG IMAGE 2018

Siège social : 8 rue Dufrenoy – 75016 Paris
Société anonyme au capital de 3 700 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024



RSM Paris
26, rue Cambacérès
75 008 Paris
France
Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00
Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

SG IMAGE 2018

Siège social : 8 rue Dufrenoy – 75016 Paris
Société anonyme au capital de 3 700 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société SG IMAGE 2018,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SG IMAGE 2018 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de Commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 mai 2025

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'N. BÉNARD'.

Nicolas BÉNARD

Associé

BILAN ACTIF SYNTHÉTIQUE

SA SG IMAGE 2018

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs au 31/12/24			Valeurs au 31/12/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 255 600,00	1 107 337,00	148 263,00	569 782,00
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	666 000,00		666 000,00	666 000,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 921 600,00	1 107 337,00	814 263,00	1 235 782,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	91 176,59		91 176,59	17 387,80
Clients douteux, litigieux (3)	6 600,26	6 600,26		2 570,15
Clients Factures à établir (3)	17 915,10		17 915,10	75 588,50
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 582 252,29		1 582 252,29	1 175 377,05
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 697 944,24	6 600,26	1 691 343,98	1 270 923,50
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 619 544,24	1 113 937,26	2 505 606,98	2 506 705,50

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN PASSIF SYNTHÉTIQUE

SA SG IMAGE 2018

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 3 700 000,00)	3 700 000,00	3 700 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 200 922,10	-1 039 931,29
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-951,74	-160 990,81
SITUATION NETTE	2 498 126,16	2 499 077,90
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 498 126,16	2 499 077,90
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs		
Fournisseurs, factures non parvenues		
Dettes fiscales et sociales	3 000,00	3 000,00
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	4 480,82	4 627,60
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	7 480,82	7 627,60
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	2 505 606,98	2 506 705,50

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

7 480,82

7 627,60



COMPTE DE RESULTAT SYNTHÉTIQUE

SA SG IMAGE 2018

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens & serv.)	141 740,83	151 010,83	-9 270,00	-6,14
Montant net du chiffre d'affaires	141 740,83	151 010,83	-9 270,00	-6,14
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges				
Autres produits	5,05	0,05	5,00	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	141 745,88	151 010,88	-9 265,00	-6,14
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	74 000,00	83 231,00	-9 231,00	-11,09
Impôts, taxes et versements assimilés	441,00	435,00	6,00	1,38
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements	143 893,00	265 083,00	-121 190,00	-45,72
Sur immo : dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	4 030,11	2 570,15	1 459,96	56,80
Dotations aux provisions				
Autres charges		0,01	-0,01	-100,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	222 364,11	351 319,16	-128 955,05	-36,71
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-80 618,23	-200 308,28	119 690,05	-59,75
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	39 896,18	31 580,47	8 315,71	26,33
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges		7 737,00	-7 737,00	-100,00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	39 896,18	39 317,47	578,71	1,47
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	39 896,18	39 317,47	578,71	1,47
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-40 722,05	-160 990,81	120 268,76	-74,71
Produits exceptionnels	317 396,31		317 396,31	
Charges exceptionnelles	277 626,00		277 626,00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	39 770,31		39 770,31	
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	499 038,37	190 328,35	308 710,02	162,20
TOTAL DES CHARGES	499 990,11	351 319,16	148 670,95	42,32
Bénéfice ou Perte	-951,74	-160 990,81	160 039,07	-99,41

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



COMPTES ANNUELS

Exercice clos le : 31 décembre 2024

Annexe

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 2 505 606,98 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -951,74 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 19/03/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Inscription à l'actif des engagements réalisés sur les contrats d'association

Les versements en numéraire effectués en vertu d'un contrat d'association à la production confèrent à la Sofica un droit sur les recettes d'exploitation de l'oeuvre cinématographique ou télévisuelle financée.

Comptablement il se traduit par l'inscription à l'actif des versements effectués.

Les versements sont inscrits tout d'abord en compte « d'acomptes versés sur immobilisations incorporelles ». A réception du visa d'exploitation ou du PAD (prêt à diffuser), ils sont transférés à l'actif au poste « Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires ».

Amortissement des apports financiers effectués par la Sofica

Conformément à l'instruction du 31 octobre 1985, les engagements réalisés sur contrat d'association sont amortis à compter du 1er jour du mois de la délivrance du visa d'exploitation, ou le 1er jour du mois de délivrance du prêt à diffuser (PAD), pour les oeuvres audiovisuelles pour lesquelles il n'existe pas de visa d'exploitation.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les droits à recettes devraient être amortis sur la durée de validité du contrat, il est cependant admis que chaque droit à recette d'un film puisse être amorti aux choix de la Sofica :

- De manière linéaire sur 5 ans
- De manière dégressive sur 5 ans, en appliquant les taux suivants :
 - 50% la première année
 - 20% la deuxième année
 - 10% les trois dernières années

Il est à préciser que le choix d'amortissement peut se faire film par film, cependant l'adoption de l'une des méthodes la première année, est définitive pour les cinq années suivantes.

Cependant, la Sofica peut procéder à un amortissement économique sur les films qui repose sur le principe suivant :

La valeur nette d'un film qui doit apparaître à l'actif doit correspondre à une estimation économique de la valeur de ce droit, celle-ci étant déterminée par le responsable de la Sofica.

Ainsi, la différence entre la dépréciation fiscale (méthode d'amortissement linéaire ou dégressive) et la dépréciation économique sera portée au passif du bilan en amortissement dérogatoire.

Choix retenu par SG IMAGE 2018

SG IMAGE 2018 a choisi d'amortir selon le mode dégressif sur 5 ans, tous les films pour lesquels le Visa d'exploitation ou le PAD a été obtenu.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SG IMAGE 2018

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 789 800,00		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		666 000,00		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			666 000,00		
TOTAL GENERAL			2 455 800,00		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dével.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		534 200,00	1 255 600,00	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL						
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				666 000,00	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL					666 000,00	
TOTAL GENERAL			534 200,00		1 921 600,00	



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SG IMAGE 2018

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 220 018,00	143 893,00	256 574,00	1 107 337,00
TOTAL	1 220 018,00	143 893,00	256 574,00	1 107 337,00
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	1 220 018,00	143 893,00	256 574,00	1 107 337,00

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SG IMAGE 2018

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2018 - 2 rue Dufrenoy 75116 P	666 000,00	8 380,00	100,00	13 161,00
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A : a. Françaises b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SG IMAGE 2018

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	6 600,26	6 600,26	
	Autres créances clients	109 091,69	109 091,69	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Renvois	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		115 691,95	115 691,95	
(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SG IMAGE 2018

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS À RECEVOIR	
PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	17 915,10
Autres créances	
Disponibilités	3 468,60
TOTAL	21 383,70

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SG IMAGE 2018

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	37 000,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	37 000,00	100,00



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SG IMAGE 2018

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE				
ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés				
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	1 200,00	1 200,00		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 800,00	1 800,00		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	4 480,82	4 480,82		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	7 480,82	7 480,82		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SG IMAGE 2018

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

3 000,00

TOTAL DES CHARGES À PAYER

3 000,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SG IMAGE 2018

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Valeur des actif cédés	277 626	
Produit de cession		317 396
TOTAL	277 626	317 396

